

## Conseil communal du 24 novembre 2016

*Le bourgmestre Huub Broers était excusé pour cause de maladie.*

**Aucune question** ne fut posée par les membres du conseil.

Il a été **pris connaissance** de l'**approbation** de la **modification du budget** par le gouverneur.

La modification du **plan pluriannuel** 2014-2019 a été approuvée (9 pour, 4 contre, 1 non valable). Les principaux investissements sont les suivants :

- Construction du nouveau bâtiment de police : 2017 - € 75 000 accompagnement de projet, 2018 - € 3 000 000 construction
- Construction d'un hangar supplémentaire pour le centre technique : 2017 - 200 000 €
- Nouveau bâtiment pour le Centre d'Accueil extrascolaire Stekelbees : 2017 - 300 000 €
- Aménagement et réfection de routes/pistes cyclables : 2017 - 220 000 €, 2018-2020 : 100 000 €, 2021 - € 207 440
- Participation communale au projet d'égouttage : 2018 - 195 000 € (FLC), 2020 - 200 000 € (FSM)
- Embellissement du centre villageois : FSP : 2017 - 40 000 €
- Embellissement du centre villageois : REM : 2019 - 40 000 €
- Assainissement des cimetières : 2019 - 25 000 €
- Rénovation/aménagement de plaines de jeux : 2017 - 20 000 € (Hoeneveldje), 2018-2021 - 10 000 €

Le **budget 2017** a également été approuvé (9 pour, 4 contre, 1 non valable). Le budget s'intègre dans le plan pluriannuel et présente un résultat sur base de caisse de 1 133 702 €.

Par ailleurs, il a également été **pris connaissance** de la **modification du budget** n° 1 pour 2016 du **CPAS**. La modification du budget s'intègre dans le plan pluriannuel. Ici non plus, la participation communale ne subit aucune modification.

Le conseil a marqué son accord avec quelques **modifications** au **règlement-taxes sur les habitations vides**. Dorénavant, ce règlement sera uniquement applicable aux habitations vides et non plus aux bâtiments. Par ailleurs, quelques exemptions ont été clarifiées et certains délais d'exemption prolongés (9 pour, 4 contre, 1 non valable).

Il a été **pris connaissance** du rapport du **comité de concertation** entre la **commune et le CPAS**. Au cours de la concertation, les modifications au plan pluriannuel et au budget 2017 du CPAS ont été discutées.

Le conseil a approuvé un nouveau **règlement de police** concernant les **activités/événements musicaux**. L'ancien règlement datait de 2001 et devait être adapté à la nouvelle législation (9 pour, 2 contre, 3 non valables).

L'achat d'un **camion d'occasion** d'une charge utile de 6,5 tonnes. Le conseil a approuvé le **cahier des charges et le mode d'adjudication** pour l'achat de celui-ci (12 pour, 2 non valables).

Au cours du second semestre 2017, Aquafin entamera probablement le **projet d'égouttage "Collector Voer" phase 1**. Suite à ces travaux d'égouttage, une grande partie du domaine public, et pour certaines rues, l'entièreté de celui-ci, sera en travaux. La société environnementale flamande Infrac et la commune souhaitent profiter de cette occasion pour procéder à un réaménagement du domaine public. Les petits ponts enjambant la Voer dans le Village-bas devront être remplacés et une partie des canalisations d'eau et des câbles électriques seront remplacés et posés en enterré. Le conseil a validé ces **travaux d'aménagement** (9 pour, 3 contre, 2 non valables).

Les coûts estimés sont les suivants :

- Aquafin : tous les frais relatifs à la réfection des routes et au réaménagement des trottoirs - 2 946 460,92 €
- VMM : travaux de réaménagement - 1 695 461,39 €

- Commune : réaménagement des petits ponts enjambant la Voer - 190 647,60 € et la pose en enterré des câbles électriques financement au moyen des droits de tirage que la commune reçoit d'Infrac

Le conseil a marqué son accord avec l'ordre du jour des assemblées suivantes :

- Inter-Energa : assemblée générale extraordinaire (9 pour, 4 contre, 1 non valable)
- Inter-Aqua : assemblée générale extraordinaire (9 pour, 4 contre, 1 non valable)
- Infrac : assemblée générale extraordinaire (9 pour, 4 contre, 1 non valable)
- Publifin SCIRL : assemblée générale (13 pour, 1 non valable)

Il a été **pris connaissance** de l'**approbation** des **comptes annuels 2014 de la zone de police** par le gouverneur.

Le conseil a procédé à la **déclaration de vacance d'un inspecteur des services généraux** pour la **police** avec entrée en vigueur au 1er mai 2017 (9 pour, 4 abstentions et 1 non valable). La **composition** de la **commission de sélection** de recrutement a été approuvée (9 pour, 1 contre, 3 abstentions, 1 non valable).